

PEINTURE BOIS

Peinture microporeuse pour bois



Définition

Peinture microporeuse, régularise l'humidité et protège à long terme le bois et les boiseries.

Destination

PEINTURE BOIS s'utilise tant en extérieur qu'en intérieur.

Les supports adéquats sont tous les bois (feuillus, résineux, tropicaux) utilisés dans la construction, après ponçage et élimination des graisses et salissures.

Les bois contenant des résines non fixées ou des oléorésines seront dégraissés aux solvants cétoniques ou aromatiques et les anciennes peintures adhérentes seront convenablement lessivées.

Propriétés

- Régularise l'humidité du bois.
- Imperméable aux eaux de ruissellement.
- Multicouche.
- Protège et décore le bois.

Mise en œuvre

Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.

Préparation

- Les supports seront propres et sains.
- Les anciennes peintures seront convenablement lessivées.

Application

- Bien mélanger avant application.
- Sur fonds neufs, appliquer une première couche diluée à 5 %, suivie de 2 couches **de PEINTURE BOIS**.
- Sur fonds anciens, appliquer 2 couches de **PEINTURE BOIS**.

Brosse et rouleau

- Prêt à l'emploi.
- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.

Diluant

White spirit.

Caractéristiques techniques

Aspect du film

Satinée.

Brillant spéculaire

De 20 et 30 sous 60 °.

Teintes

Blanc + 8 teintes .

Conditionnement

0,5 litre, 2,5 litres et 10 litres.

Liant

Résine glycérophtalique.

Densité

1,23

Séchage

(à 23°C, H.R. : 50%)

- Hors poussières : 2 heures.
- Sec : 6 heures.
- Recouvrable : 24 heures.

Extrait sec

En poids : 52 %

En volume : 35 %.

Conservation

- En emballage d'origine (non ouvert) : 12 mois.
- À l'abri de la chaleur, du gel et de l'humidité.

Rendement

Sur support lisse et non absorbant : 8 à 12 m²/l.

Caractéristiques réglementaires

Classification

AFNOR

NF T 36-005 - Famille I classe 4a

Assurance

PEINTURE BOIS est assuré au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.

Hygiène et sécurité

Contient du 2-BUTANONE-OXIME. Peut produire une réaction allergique. Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Tenir hors de portée des enfants. Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions. Tenir à l'écart des flammes nues. - Ne pas fumer. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/ ...

Règlementation COV

Conforme à la directive COV 2004/42/CE :

Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 300 g/l. Ce produit contient moins de 297 g/l de COV.

Déchets

Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux.

CED : 080111*.



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Pour de plus amples informations, merci de consulter notre fiche de données de sécurité.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance lumineuse Y est supérieur à 35.

Les données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

reca
peintures

RECA S.A.S.
94 route de Toulouse F-31190 AUTERIVE
Tél. : +33 (0)5 61 50 55 50
www.reca.tm.fr
contact@reca.tm.fr